



PROGRAMME FORMATION

Sous-Section 4 Opérateur Chantier

Sécurité Amiante

Prérequis

- Aptitude médicale au poste de travail du travailleur (*prend en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire*)

Objectifs

- respecter les obligations de formation de tout personnel **Opérateur de Chantier** au sens de l'arrêté du **23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante**

- connaître et appliquer les procédures adaptées aux **interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante** (2° Article R4412-94 du Code du travail)

Durée

2 jours (16h)

Délai d'accès

Immédiat

Tarifs

Voir grille des tarifs

Contact

Site : www.ebtp.fr

Tel : **05.61.37.73.79**

06.71.91.27.09

Mail : administratif@ebtp.fr

Accessibilité

Peut être adaptée / Etude au cas par cas / Fiche PSH voir site web

Formation en Présentiel

Modalités d'évaluation

Validation des acquis de formation = QCM (*évaluation entre compétences attendues dans les arrêtés de compétences et celles observées*)

Documents délivrés

Attestation de compétence stipulant dates de présence à la formation et avis de "réussite avec succès" ou non des acquis formation, et répondant aux exigences définies par l'annexe V de l'arrêté du 23 février 2012

Remarque : Recyclage = **périodicité de 3 ans**

Méthodes mobilisées

Théorie - Cours et exercices appuyés sur support informatique et papier. Exposés, Études de cas/applications pratiques sur plate-forme pédagogique.

Moyens matériels - Vidéo projection, Plate-forme pédagogique, EPI de base adaptés à l'activité (*chaussures de sécurité, casque, gants...*)

Moyens humains - Formateur expérimenté et formé dans le risque Amiante (*CSPS, Diagnostiqueur, Préventeurs*).

Documentation - Un support de cours papier Mémo format (A5), reprenant l'essentiel de la formation.

JOUR 1 (8 heures)

1. Introduction

2. L'amiante

- Les caractéristiques et propriétés de l'amiante
- Ses effets sur la santé
- Les régions comportant des terrains amiantifères
- Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Les produits et dispositifs de substitution
- La réglementation relative à l'interdiction de l'amiante

3. La réglementation de l'amiante

- L'élimination des déchets contenant de l'amiante

4. Les risques et leur prévention

- La réglementation relative à la prévention des risques
- Les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante

JOUR 2 (8 heures)

5. L'évaluation des risques

- Appliquer les méthodes et les procédures

6. Les équipements de protection

- L'utilisation des équipements de protection collective
- L'utilisation des équipements de protection individuelle

7. La vie du chantier

- Connaître les situations d'urgence ou situation anormale
- Appliquer la conduite à tenir en cas de situations anormales

8. Scénario sur plateau pédagogique / Évaluation de la formation

Contrôle de connaissances (QCM) pour vérification des acquis (définis par l'annexe IV de l'arrêté du 23/02/2012)